

**DIPLOME D'ETAT – JEPS SPECIALITE PERFECTIONNEMENT SPORTIF
MENTION BASKET-BALL**

DIPLOME D'ENTRAINEUR FEDERAL DE BASKET



LIVRET D'ACCUEIL

- ↪ **Déroulement pédagogique de la formation**
- ↪ **DE-JEPS / DEFB : « une formation, deux diplômes »**
- ↪ **Règles de fonctionnement - Contacts utiles**

DEROULEMENT PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Proposée sous forme d'Unités Capitalisables, la formation comprend 1 200 heures au total, selon l'organisation ci-dessous :

a. centre de formation = 700h

- 15 présentiels de 3 ou 4 jours (399h),
- Formation Ouverte A Distance et suivi individualisé (301h)

b. stage en structure = 500h

- à réaliser au sein de la structure-employeur du stagiaire ou dans une autre structure de son choix.

La formation alterne entre :

- données théoriques et pratiques pendant les présentiels,
- mise en situation pédagogique en structure,
- mise en commun des savoirs entre les formateurs, les stagiaires et les tuteurs,
- mise à disposition d'outils pédagogiques divers : commandes écrites, vidéos, échanges d'email, lectures personnelles,
- travail à distance sur la plateforme Sporteef.

DE-JEPS / DEFB : « UNE FORMATION, DEUX DIPLOMES »

Le Diplôme d'Etat - Jeunesse Education Populaire et Sport, spécialité perfectionnement sportif, mention basket-ball (DE-JEPS) est un diplôme de niveau III, délivré par les Directions Régionales de la Jeunesse et des Sports. Il est inscrit au Registre National de la Certification Professionnelle (RNCP), permettant ainsi des prises en charge financières, selon la situation du stagiaire.

OBJECTIF DU DE-JEPS

Concevoir une programmation et des séances en vue de l'accès au perfectionnement sportif
Conduire des cycles d'entraînement et de perfectionnement individuels et collectifs à finalité compétitive

Gérer l'équipe lors des compétitions

Coordonner des équipes de bénévoles et de professionnels

Coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement sportif

Conduire des actions de formation des cadres, dont le tutorat

Conditions d'exercice professionnel : Code du Sport L212-1

CERTIFICATION :

- UC1 et UC2 : réalisation d'un document écrit personnel (20 pages au maximum) et d'une soutenance orale suivie d'un entretien sur le perfectionnement sportif.
- UC 3 : être capable de conduire une démarche de projet sportif
- UC 4 : être capable d'encadrer la discipline sportive définie dans la mention (basket-ball) en sécurité.

En cas d'échec à une ou plusieurs épreuves, il sera obligatoire de se réinscrire l'année d'après, ce qui signifie :

- envoi d'un nouveau dossier de candidature complet et dans les délais fixés par l'INFBB,
- présence aux épreuves de sélection,
- présence à l'entretien de positionnement,
- présence à tout ou partie de la formation, selon les allègements proposés par les responsables pédagogiques,
- participation aux épreuves formatives et/ou certificatives.

Le Diplôme d'Entraîneur Fédéral de Basketball (DEFB) est un diplôme de la FFBB inscrit au statut du technicien, qui atteste des compétences à coacher les équipes en championnat de France.

OBJECTIF DU DEFB

Le DEFB est délivré aux stagiaires en formation DE-JEPS ayant validé la totalité des épreuves spécifiques à ce diplôme et uniquement en cas de réussite au DE-JEPS.

Il peut également être obtenu à l'issue d'un examen national organisé une fois par an par la Fédération, ouvert aux titulaires du DEJEPS

Le DEFB permet d'attester à son titulaire des compétences spécifiques attendues pour un entraîneur engagé avec une équipe dans le championnat de France.

A ce titre, ils sont complémentaires des Diplômes d'Etat, mais tiennent leur spécificité de la prise en compte unique des aspects particuliers au milieu et des « techniques BASKET » dans leur délivrance.

Le DEFB est le seul diplôme reconnu au statut des techniciens.

CERTIFICATION :

3 épreuves organisées tout au long de la formation :

- projet de jeu
- arbitrage
- vidéo

En cas d'échec à une ou plusieurs épreuves, le stagiaire devra s'inscrire à l'examen national du DEFB ; les dates sont communiquées sur le site internet de la FFBB.

REGLES DE FONCTIONNEMENT

Être en formation professionnelle équivaut à être en situation d'emploi, ce qui signifie que les stagiaires doivent respecter certaines règles.

o Organisation générale

- les stagiaires s'organisent par eux-mêmes pour leurs déplacements, hébergement (si besoin) et restauration pendant les présentiels ;
- respect du règlement intérieur et des conditions générales de vente de l'INFBB ;
- respect des règles de vie fixées par l'équipe de formateurs (écoute mutuelle, horaires de début et de fin des regroupements, utilisation des téléphones et ordinateurs pour raisons personnelles...).

o Aspects pédagogiques

- présence obligatoire à tous les regroupements,
- réalisation des travaux - théoriques, pratiques et à distance - définis dans les objectifs de la formation,
 - signature des feuilles de présence.

o Aspects financiers et administratifs

- recherche d'un financement avant l'entrée en formation, selon le statut du stagiaire :
 - **pour les salariés** : l'employeur se rapproche de l'OPCO (Opérateur de Compétences) dont il dépend ou d'un organisme financeur, selon la prise en charge envisagée : plan de formation, promotion par alternance (Pro A), compte personnel de formation (CPF), CPF de transition professionnelle ;
 - **pour les demandeurs d'emploi et/ou les joueurs en reconversion** : aides à la formation et au reclassement de Pôle emploi, aides individuelles financées par les Régions, compte personnel de formation (CPF), CPF de transition professionnelle ;
- transmission rapide des informations et documents administratifs et financiers ;
- pour les stagiaires et/ou structures qui financent sur leurs fonds propres tout ou partie de la formation, le règlement se fait à réception de chaque facture ; la caution déposée avec le dossier d'inscription sera encaissée le cas échéant, après 3 factures non réglées.

En cas de non-respect de l'une ou plusieurs de ces règles, les responsables de l'INFBB se réservent le droit de procéder à diverses sanctions (Cf règlement intérieur).

CONTACTS UTILES

- Institut National de Formation du Basket-Ball – FFBB, 117 rue du Château des Rentiers – 75013 Paris

Pour nous contacter : [inscription defb 2019](#)

- Coordination pédagogique : Arnaud BROGNIET
- Coordination administrative et aspects financiers : Karine GUIBERT
- Renseignements administratifs : Laurence RELIFOX et Linda BOUAZZA ABID